
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 19/2 (1992)

DOI: 10.11588/fr.1992.2.57421

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

with its pure power-political principles and its arbitrariness at home and violence abroad (characteristics their states had shared with France, to be sure) with a domestic and international order based primarily on legality, consent, compromise, and conciliation.

In short, to the extent the Revolution and Napoleon had long-term benefits for Prussia and Europe, it is largely because the allies in the so-called Restoration era deliberately chose not to act like the revolutionaries or Napoleon, and not to have a Restoration. There is only one revolution in this era really worth celebrating, really pointing to the future, whose benign effects in international politics have never been exceeded and whose working principles are still far from fully realized: the revolution of 1814–15.

Paul W. SCHROEDER, Urbana

Meinrad SCHAAB (Hg.), *Oberrheinische Aspekte des Zeitalters der Französischen Revolution*, Stuttgart (W. Kohlhammer Verlag) 1990, VI–289 p. (Veröffentlichungen der Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg, Reihe B: Forschungen, 117).

En 1988, bicentenaire oblige, la Kommission für geschichtliche Landeskunde in Baden-Württemberg a consacré son congrès annuel à la Haute-Rhénanie à l'époque de la Révolution française. Mais au lieu d'examiner simplement les répercussions des événements de France sur cette région, les organisateurs ont préféré considérer le Rhin non comme une frontière séparant l'Allemagne de ses voisins, mais comme l'artère irrigant un espace culturel et social susceptible à son tour d'enrichir un espace plus grand, en l'occurrence l'Europe. C'est dire le caractère d'actualité de cette démarche.

L'objet des débats fut de dégager ce que la discussion menée en 1789 en France sur les droits de l'homme (au centre de laquelle nous trouvons Mirabeau et l'abbé Grégoire) doit à des modèles de réflexion et d'argumentation expérimentés dans l'espace haut-rhénan, Alsace, Bade, Suisse germanophone. La première partie de l'ouvrage reproduit les communications sous forme de «thèses», telles qu'elles ont été soumises aux discussions des congressistes.

M. THOMANN (Strasbourg) pose la question, à première vue provocante, de savoir si la Haute-Rhénanie ne fut pas «la patrie des droits de l'homme». Il rappelle que Mirabeau, avant de devenir député à la Constituante, a été en contact étroit non seulement avec la Prusse, ce que tout le monde sait, mais aussi (on l'oublie trop souvent) avec des personnalités allemandes, suisses et françaises qui ont influencé depuis Strasbourg la pensée pré-révolutionnaire, menant notamment le combat européen pour l'émancipation des Juifs. C'est parce qu'il ne put, malgré ses efforts, être le candidat de la noblesse libérale alsacienne que Mirabeau échoua finalement dans une circonscription de Provence, où il représenta le tiers-état. M. T. insiste sur le rôle joué par Strasbourg, dont l'Université était la seule en France à enseigner le droit naturel et la philosophie pratique, et dont la Société (secrète) des Philanthropes, proche de la maçonnerie, comptait parmi ses membres (dès 1776) l'abbé Grégoire, ainsi que le Bâlois Isaak Iselin et l'Allemand Johann Georg Schlosser, et également, quelques Illuminés. La Haute-Rhénanie fut, d'une manière plus générale, l'un des lieux où s'affrontèrent, parfois non sans vigueur, partisans et adversaires de l'Aufklärung. Et lors de la discussion du Préambule de la fameuse Déclaration, Mirabeau essaya, avec un succès d'ailleurs mitigé, de faire passer des conceptions empruntées au droit naturel qui reflétaient les idéaux de «citoyens suisses experts en révolution» (p. 12) transmis par le canal de ses relations strasbourgeoises.

La problématique des droits fondamentaux est aussi au centre des préoccupations d'écrivains et publicistes badois, en particulier J. G. Schlosser. S'appuyant sur des textes antérieurs d'une dizaine d'années à la Révolution, K. GERTEIS (Trèves) confirme que la critique de l'absolutisme, sous des formes du reste très différenciées, a ouvert la voie aux conceptions constitutionnelles qui fondent l'Etat de droit, notamment en excluant la législation civile et judiciaire des compétences de l'exécutif.

L'Aufklärung suisse n'est pas, pour sa part, restée absente des débats. Etudiant la pensée politique d'Issak Iselin, U. IM HOF (Berne) montre qu'elle s'inscrivait dans un fonds très ancien de républicanisme propre à la Suisse, à la fois démocratique et élitiste. Aux revendications des libertés de conscience, de pensée, d'expression et d'action, se joignait celle de la liberté économique, élément capital pour cet espace d'échanges de tous ordres qu'était la Haute-Rhénanie.

S'il est exagéré de considérer qu'en 1789, »l'Allemagne avait quelque avance sur la France« (et Montesquieu? et Voltaire ...?), il est certain que le cas de la Haute-Rhénanie illustre parfaitement la nature européenne du mouvement des Lumières, et que l'Allemagne, tout autant que la France et l'Angleterre, a sa place dans l'émergence de la notion d'Etat de droit. On l'oublie, en France notamment, trop volontiers. Et il faut aussi savoir gré aux auteurs d'avoir montré que l'idée des droits de l'homme appartient au patrimoine de la »maison commune européenne«.

La deuxième partie de l'ouvrage contient deux articles de fond – dont le second constitue même un livre à lui tout seul.

W. DOTZAUER dépasse le cadre de la Rhénanie pour analyser le rôle joué (ou non) par la franc-maçonnerie dans la réception allemande de la Révolution. Il envisage par ailleurs la longue durée puisqu'il évoque aussi la maçonnerie pendant l'époque napoléonienne. Son travail est une synthèse qui s'appuie sur quelques documents d'archives (quelques-uns inédits), mais surtout sur l'ensemble des travaux antérieurs concernant la franc-maçonnerie. Il en dégage des »thèses« qui pourront être l'objet de discussions plus approfondies. Il insiste sur le caractère apolitique de la plupart des systèmes maçonniques, dominés par la noblesse, les princes et les fonctionnaires territoriaux. Plus qu'à des »praticiens de la révolution«, les maçons sont comparables aux »représentants de la littérature, de la Publizistik et de la philosophie« (p. 82). Et lorsque se développèrent des théories assignant à la maçonnerie un rôle »révolutionnaire«, ce fut en général au sein de systèmes paramaçonniques ou de loges isolées, non »régulières«. Au reste, la crise qui aboutit à l'effondrement provisoire de la maçonnerie allemande au Convent de Wilhelmsbad (1782) témoigne de son impuissance réelle. La Révolution entraîna une réaction princière contre les sociétés secrètes. Les maçons qui s'engagèrent dans la voie révolutionnaire (Forster, Wedekind, Euloge Schneider) ne le firent pas en tant que maçons, pas plus que la Révolution n'a cherché à réaliser des objectifs maçonniques. Les loges se mirent plus ou moins en sommeil entre 1792 et 1799. Dans les territoires soumis à l'influence, directe ou indirecte, de la France jusqu'en 1815, des loges nouvelles furent fondées, souvent avec l'appui de l'occupant, qui chercha à les intégrer dans le processus de reconstruction administrative visant à créer une société nouvelle. En 1815, elles n'eurent aucun mal à faire preuve de loyalisme envers les pouvoirs de la restauration.

Ces thèses accordent à la franc-maçonnerie la place qu'elle mérite tout en évitant de survaloriser le rôle qu'elle a joué dans l'évolution des événements. Il restera à les compléter par une approche empruntée aux méthodes de l'histoire des idées, qui n'était pas dans le propos de l'auteur ici.

L'ouvrage se termine par une étude de près de 200 pages due à F. X. VOLLMER, petit chef-d'œuvre d'histoire locale consacré aux plaintes (Gravamina) des paysans de la Ortenau en août et en septembre 1789. Région située autour d'Offenburg, la Ortenau était divisée en minuscules territoires dépendant chacun d'une autorité différente: l'Empereur, l'archevêque de Strasbourg, le margrave de Bade, le comte de Hanau-Lichtenberg, sans compter trois villes libres, Offenburg, Gengenbach et Zell. F. X. V. présente minutieusement la situation administrative, politique, démographique et économique de cette région, qui illustre la réalité surannée d'une Allemagne émietlée. Les paysans, stimulés par les décisions prises dans la nuit du 4 août par la Constituante, exigèrent de leurs maîtres respectifs des mesures apparemment analogues: rachat de la corvée, droits de chasse et de pêche, abolition des dîmes indûment imposées dans les dernières années etc. F. X. V. reconstruit pièce à pièce l'histoire des troubles. Dans la troisième

partie de son étude, la plus intéressante, il pose des questions de fond. D'abord il met en garde contre une interprétation des événements qui en fausserait le sens. Les paysans se réclament en effet de l'«ancien droit», et non de la Révolution: leur mouvement est «antimoderniste» et non progressiste. En second lieu, les Lumières n'ont aucune part à leur protestation – et encore moins la franc-maçonnerie! Le mouvement s'inscrit dans une tradition de résistance aux réformes entreprises par Joseph II, qui avait dérangé trop vite des habitudes trop vieilles. Pour les paysans de la Ortenau, les événements de France prouvaient seulement que les seigneurs pouvaient être contraints à des concessions. Ce qu'ils voulaient, c'était récupérer la propriété de leurs ressources naturelles. Ils se mirent à rechercher les chartes dans lesquelles ils croyaient inscrit leur «ancien» droit de propriété (en France, on brûlait les terriers...). Les mouvements de 1789 dans la Ortenau ne sont donc pas «révolutionnaires» au sens moderne du mot, mais témoignent d'une méfiance croissante devant l'extension des pouvoirs de l'Etat moderne. Des études menées sur d'autres régions devraient, selon F. X. V., confirmer la pertinence des résultats aux quels il est parvenu. Nous le pensons aussi.

En conclusion, cet ouvrage apporte une brillante illustration de la contribution de l'histoire régionale, voire celle que l'on appelle parfois avec condescendance l'histoire «locale», à la «grande» histoire. A condition qu'elle soit écrite par des historiens et non des amateurs. C'est ici le cas.

Pierre-André BOIS, Reims

Volksunruhen in Württemberg 1789–1801, Beiträge von Axel KUHN u. a., Stuttgart (Fromman-Holzboog) 1991, 369p. (Aufklärung und Revolution, Beiträge zur Geschichte des bürgerlichen Zeitalters, 2).

Cet ouvrage a été mis en chantier à l'occasion du 200^e anniversaire de la mort du publiciste engagé Christian Daniel Schubart. C'est une histoire encore très mal étudiée que celle des troubles sociaux à cette époque et il n'y a guère que H. Berding qui s'y soit véritablement consacré jusqu'ici. Or, ces troubles ont été souvent si violents et si longs que les autorités n'ont pu en venir à bout qu'en envoyant la troupe, ce qui a été en particulier le cas lors de la révolte des paysans saxons en 1790. Ce livre comble donc une lacune et Axel Kuhn fait remarquer qu'il est tout de même intéressant de savoir que les troubles populaires ne sont pas le seul fait du pays voisin, la France, mais se sont produits aussi dans le pays «des poètes et des penseurs».

Ce volume étudie les troubles qui se sont produits de 1789 à 1801 dans le Wurtemberg entre Freudenstadt et Knittlingen. Sous la plume de Alexander Gessmann, Ute Goelz, Andrea Holtz, Cornelia Kaiser, Beate Scharf, Olaf Schulze, Horst Steinhilber, Bettina Six et Antje Thran, les articles rassemblés étudient des cas particuliers, mais on sait qu'ils ne représentent pas des exceptions. On sait aussi qu'il y a eu des troubles semblables dans d'autres régions d'Allemagne. Toutefois, ce n'est pas le seul but des auteurs que d'exposer les nombreux troubles populaires au Wurtemberg, ils ont également voulu montrer leur lien avec la Révolution française et distinguer entre les révoltes de type ancien qui avaient pour seul but de rétablir une situation antérieure ou d'obtenir des améliorations matérielles et les formes de protestation modernes qui ont en vue une société future. Constatant qu'il n'y a pas eu de réalisations concrètes dans ce pays, sinon la création d'un club politique à Nagold, ils ont posé le problème de manière nouvelle: partant du fait que le potentiel de troubles populaires était aussi important en Allemagne qu'en France et qu'il s'est manifesté de la même façon, mais qu'en France ils ont eu pour résultat que la Révolution ne s'est pas arrêtée en 1789 alors qu'en Allemagne il n'y a pas eu de révolution, ils sont arrivés à la conclusion qui n'avait encore jamais été exprimée que ces troubles n'ont pas le même impact dans les périodes de tension que dans les périodes plus calmes.